Envoyé en préfecture le 15/09/2026
Reçu en préfecture le 15/09/2026
Publié le
ID : 022-212201842-20260915-2026_08_8-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PLÉMY
Département des Côtes d'Armor
Arrondissement de SAINT-BRIEUC
Canton de PLAINTEL
Séance du 31 août 2026

L'an deux mil vingt-six, le trente et un août à 19 heures, le Conseil municipal de la commune de PLÉMY, régulièrement convoqué le vingt-cinq août deux mil vingt-six, s'est réuni au nombre prescrit par la loi sous la présidence de Michel RICHARD, Maire.

Étaient présents :

Ba Christophe
CADIN Laurent
DREZEN-LAURGEAU Marielle
FRANÇAIS Nadège
FRÉVILLE Jean-François
GLATRE Brigitte
HAMELIN Jean-Paul
HUET Solvec
JAN Sabine
LE MERCIER Pierrick
LEFFONDRÉ Isabelle
LEMPEREUR Stéphanie
OLIVIERO Nathalie
RAT Cédric
SWIADKIEWICZ Thomas
TARDIVEL Amandine

Absent excusé : VUILLAUME Quentin (Donne pouvoir à LE MERCIER Pierrick).

Absente : RAULT Thérèse

Nombre de membres en exercice : 19 **Nombre de membres présents :** 17

Secrétaire de séance : Amandine TARDIVEL

2026-08-8 GESTION DU PERSONNEL MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS
4.1 – PERSONNEL TITULAIRE

Conséquemment aux créations de postes proposées, Sabine JAN, conseillère déléguée, présente le tableau des effectifs modifié comme suit :

	Effectif	Durée Hebdo-madaire	Effectivement pourvu titulaire Temps complet ou Temps non complet	Effectivement pourvu contractuel Temps complet ou Temps non complet
Filière administrative				
Rédacteur principal 1re classe	1	35	TP	60%
Rédacteur	1	35	TP	80%
Adjoint administratif principal 1re classe	2	35	TC	100%
Filière technique				
Agent de maîtrise	2	35	TC	100%
Adjoint technique principal 2e classe	1	35	TP	80%
Adjoint technique	1	28	TNC	80%
Agent de maîtrise principal	1	35	TC	100%

Envoyé en préfecture le 15/09/2026
Reçu en préfecture le 15/09/2026
Publié le
ID : 022-212201842-20260915-2026_08_8-DE

Adjoint technique	3	35	TC	
Adjoint technique	1	35	TP	
Adjoint technique (Contractuel)	2	4h30/19h00	TNC	
Saisonnier	1	35	TC	
Filière médico-sociale				
Agent spécialisé principal écoles maternelles 1re classe	1	32	TNC	
TOTAL	**17**			

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de valider le tableau des effectifs tel que présenté ci-dessus.

Fait et délibéré, les jours, mois et ans susdits,
Le Maire, Michel RICHARD

MAIRIE DE PLEMY (Côtes-d'Armor)

Richard

Certifié exécutoire par le Maire
compte tenu de la réception

en Préfecture le 09 septembre 2026
et de la publication le 09 septembre 2026

Le Maire, Michel RICHARD

MAIRIE DE PLEMY (Côtes-d'Armor)

Richard